Demandez Tous
LE
BOCK
MEYERBEER
35, Rue Gambetta
ROUBAIX
Téléphone 421 et 2471

74e Année. — N° 13. Le numéro : 25 centimes DIMANCHE 13 JANVIER 1929.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois. 22.00 ; 6 mois. 40.00 ; 1 an. 76.00 — France et Belgique..... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00 — Etranger : Tarif A ..... » 35.00 ; » 70.00 ; » 140.00 — Tarif B ..... » 50.00 ; » 100.00 ; » 200.00

REDACTION..... ANNONCES..... ROUBAIX..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 6. TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. PARIS..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 00.49. 87 Lille Chèques postaux

LA CRISE
n'existe pas...
pour les commerçants
qui savent faire
les sacrifices nécessaires
CONTROLEZ-LE
AU SOLDEUR
33, Rue Pierre-Motte, 33
ROUBAIX

L'élection cantonale de Roubaix-Est

L'année 1928 fut mauvaise pour M. Lebas : il perdait, en effet, aux élections législatives d'avril, son siège de député, et aux élections cantonales d'octobre, son siège de conseiller général.

L'année qui commence sera-t-elle meilleure pour lui? Nous ne le pensons pas.

Après ses retentissantes défaites, le maire socialiste de Roubaix avait le choix entre deux solutions : ou bien profiter des loisirs que les électeurs de Roubaix, de Croix et de Wasquehal lui avaient accordés si généreusement et attendre dans le calme et le recueillement l'heure redoutable du scrutin municipal, ou bien, écoutant les perfides conseils de ceux qui, dans son parti, s'accommodent assez mal de sa dictature, affronter tout de suite, dans une élection partielle, le suffrage universel.

C'est à cette deuxième solution que M. Lebas s'est arrêté. Nous le regrettons pour lui, car il est infiniment probable que le sacrifice demandé à M. Henri Lefebvre sera complètement inutile et que son chef de file ne retrouvera pas dans l'Est la popularité et la majorité qu'il a perdues dans l'Ouest.

D'ailleurs, cette façon de faire le tour des circonscriptions électorales de la région à la recherche d'un mandat, pourrait sans doute inspirer un dessinateur humoriste, mais elle ne semble pas faite pour convaincre les électeurs de bon sens.

Les électeurs de Roubaix et de Wattrelos, même ceux qui, dans le passé, ont donné leur confiance aux meneurs socialistes, ont aujourd'hui de sérieuses et particulières raisons de refuser leurs voix à M. Lebas. Si le socialisme révolutionnaire a toujours été une grossière erreur, dans les circonstances présentes, à cause surtout de l'attitude antinationale de ses dirigeants politiques, cette doctrine constitue l'un des plus graves dangers qui menacent notre pays. L'attitude parlementaire du parti socialiste vis-à-vis du ministère Poincaré est simplement une honte. L'alliance du parti socialiste avec certains partis bourgeois d'opposition, dans le but de faire cesser l'union qui a permis à la France de surmonter les obstacles s'opposant à sa renaissance économique, est un véritable scandale.

Cette attitude, les électeurs du canton Est de Roubaix ne voudront pas l'approuver, dimanche prochain, en votant pour M. Lebas. Ils donneront leurs suffrages au candidat d'union républicaine et démocratique, M. Edouard Dubois, le populaire président de la « Mutuelle Nadaud ».

Edouard Dubois appartient à un parti qui a toujours soutenu le gouvernement d'Union nationale et qui peut, par conséquent, revendiquer une grande part du mérite qui s'attache à l'œuvre de salut et de reconstitution accomplie par M. Poincaré. Comme Détailleur, le vainqueur de M. Lebas aux élections législatives, comme Edouard Roussel, le vainqueur de M. Lebas aux élections cantonales, Edouard Dubois est un ferme républicain, un démocrate bon teint et, ce qui ne gâte rien, un mutualiste convaincu. Ce n'est pas en paroles qu'il a fait du bien aux ouvriers et aux employés, mais par des actes, par des créations utiles, par des œuvres magnifiques auxquelles il a consacré son intelligence, son activité et son dévouement.

Il serait difficile d'être plus « peuple » qu'Edouard Dubois, magré une ascension très méritoire. Travailleur infatigable, cet ancien ouvrier mécanicien ne doit sa situation actuelle qu'à ses efforts énergiques et continus. Sa grande connaissance des affaires en général et son expérience des affaires publiques le désignaient tout naturellement au choix du parti républicain roubaisien, dont il est depuis longtemps l'un des dirigeants les plus actifs et les plus écoutés. Comme il a été, pendant dix années, sous l'administration de M. Eugène Motte, un conseiller municipal modèle, Edouard Dubois sera un conseiller général parfait. Avec lui entreront dans l'assemblée départementale le grand bon sens de nos populations de travailleurs, l'esprit d'initiative de nos centres industriels, la largeur de vues des républicains de Roubaix et de Wattrelos.

Les fortes qualités qui distinguent le candidat d'union républicaine et démocratique l'ont rendu très populaire dans tous les milieux. Cette popularité se traduira le 20 janvier par un succès électoral certain.

Dimanche prochain, Edouard Dubois sera conseiller général du canton Est de Roubaix.

Louis DARTOIS.

DE NOUVEAUX INCIDENTS DE GREVE DANS LE GARD

DES MINEURS ENVAHISSENT UN PUITS ET SE LIVRENT A DES ACTES DE SABOTAGE

Nîmes, 12 janvier. — Le mouvement gréviste s'étend. Il a pris une ampleur plus grande aux puits de Rochebelle, Fontanes, Bessèges et la Grand'Combe. Des conférences auront lieu demain dans tous les centres miniers.

Un groupe de mineurs venant du Martinet a envahi le puits de Pontil, appartenant à une Compagnie de la Grand'Combe, a éteint les chaudières et coupé les lignes téléphoniques, reliant Pontil à la Grand'Combe.

Les gendarmes qui se trouvaient sur les lieux ont pu empêcher que des dégâts plus sérieux ne soient commis.

La grève des mineurs du bassin de l'Aveyron est stationnaire. Sur un total de 4.800 ouvriers, 950 absences ont été constatées.

On ne signale aucun incident.

BILLET PARISIEN

Majorité réalisatrice

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 12 JANVIER (Minuit).

La victoire remportée par le Gouvernement au cours de la nuit dernière a heureusement contribué à assainir la situation politique.

La majorité qui apporte sa confiance au Cabinet n'est disparate qu'en apparence. En réalité, elle est composée de tous ceux qui, à quelque parti qu'ils appartiennent, mettent les intérêts du pays au-dessus des intérêts des groupes politiques et travaillent à des réformes concrètes plutôt qu'à des opérations de couloirs et à des manœuvres inspirées par l'esprit sectaire des clubs.

Cette majorité n'est « ni de droite, ni de gauche ». S'il est vrai que la droite tout entière, faisant taire certaines préférences pour ne pas gêner l'œuvre patriotique entreprise par M. Poincaré, a tout de suite répondu à l'appel qui lui était adressé, les partis de gauche, à l'exception des seuls révolutionnaires, pourraient fort bien, sans avoir à renier leur idéal, collaborer avec elle pour la réalisation du programme concret ébauché hier par le discours du Président du Conseil.

Cela leur serait d'autant plus facile que cette majorité gouvernementale qui s'est dégagée dans la Chambre de 1928 semble surtout préoccupée d'améliorer et l'économie nationale en général et le sort des travailleurs en particulier.

Si le fait d'être « à gauche » consiste à se pencher avec sympathie sur les besoins économiques et sociaux du pays, on peut dire sans crainte de se tromper que cette Chambre est plus « à gauche » que la précédente.

Est-ce vraiment en faisant la chasse à nos missionnaires, en semant la haine de classe et en entretenant dans le pays une agitation dommageable, en définitive, aux intérêts de tous les Français et surtout des plus humbles de nos compatriotes, que l'on remplira les vœux de la démocratie?

Nous nous refusons à le croire. D'authentiques députés de gauche ne le croient pas non plus. Six radicaux-socialistes, malgré la sévère consigne qui leur avait été donnée, n'ont-ils pas accordé cette nuit leurs suffrages à M. Poincaré?

Leur INDISCIPLINE *traduit simplement la force de la logique et du bon sens.*

R...

A LA CHAMBRE

(Photo H. Manuel.)

M. FROSSARD

l'un des interpellateurs socialistes de vendredi qui en fut pour ses frais

Le nouveau régime yougoslave ne serait que transitoire

Belgrade, 12 janvier. — Les milieux bien informés de Belgrade confirment que le nouveau régime ne doit être considéré que comme transitoire. Il permettra, après la réalisation des buts indiqués dans la proclamation du roi, au peuple, de revenir au régime parlementaire, car il n'entre pas dans les intentions du souverain de faire de l'absolutisme, ni un but ni un moyen de gouverner.

Suivant les journaux, M. Sapho entrerait dans la combinaison ministérielle et prendrait le portefeuille du Commerce, qu'il détenait déjà dans le précédent Cabinet.

D'après la même source, M. Balougdjitcé, ministre de Yougoslavie à Berlin, serait appelé à Belgrade, où il prendrait l'intérim des Affaires étrangères.

LE PROCHAIN CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 12 janvier. — Le Conseil des ministres qui devait se tenir ce matin à l'Elysée, a été renvoyé à mardi prochain.

UN CHEF D'ORCHESTRE, SENTANT LA MORT VENIR, DIRIGE UNE MARCHE FUNEBRE ET S'AFFAISSE FOUDROYÉ

Gand, 11 janvier. — Un compositeur et musicien de grand talent, M. van Hove de Saint-Paul, qui souffrait depuis longtemps d'une affection cardiaque, dirigeait hier soir l'Harmonie de Sainte-Cécile, à Steken.

Pendant le concert, il se sentit tout à coup indisposé. Il semble bien qu'il eut le pressentiment de sa mort. Il demanda à ses musiciens de jouer une marche funèbre.

Ceux-ci protestèrent. Un jour de fête et de liesse, quelle idée bizarre avait leur chef de vouloir faire jouer une marche funèbre.

Mais M. van Hove insista. Il donna l'ordre formel d'ouvrir les partitions, qu'il dirigea en s'agrippant à son pupitre.

A peine l'écho des dernières notes s'était-il tu que la baguette tomba de sa main. M. van Hove de Saint-Paul s'affaissa. On lui prodigua des soins qui furent inutiles. C'était bien pour lui-même que le compositeur avait fait jouer la marche funèbre.

LETTRE DE BRUXELLES

La vie ouvrière au port d'Anvers

(D'un correspondant particulier)

Bruxelles, 12 janvier 1929.

Après une nouvelle alerte par suite du refus de 600 dockers de reprendre, le 3 janvier, le travail aux conditions acceptées par les milieux maritimes et les syndicats ouvriers, la situation est redevenue normale au port d'Anvers. Les communistes, qui avaient déclenché cette deu ième grève inutile, ont, cette fois, été repoussés.

C'est l'heure de jeter un coup d'œil sur la vie ouvrière au port d'Anvers. Sa caractéristique, malgré les efforts syndicalistes des chrétiens et des socialistes, c'est qu'elle manque d'organisation. Les dockers habitent autour d'Anvers, dans un rayon de plusieurs kilomètres et le lieu de leur travail est réparti à son tour, sur les kilomètres et kilomètres de l'immense port : Comment les atteindre ?

En moyenne, à cause des difficultés et du manque de communications, de nombreux dockers doivent parcourir, pour se rendre à leur labeur et en revenir, trois heures de marche, plus une ou deux pour se rendre au pilotage, soit 5 heures de déplacements en plus de leurs heures de travail. En outre, les abris sont insuffisants et pendant les repos et les repas, les ouvriers sont souvent exposés à toutes les intempéries.

Ce qu'il faudrait, dit-on, c'est l'organisation d'un service de transport, des œuvres de prévoyance et de réconfort. En hiver, on pourrait organiser, par exemple, comme à Paris, par les jours de grand froid, des distributions de boissons chaudes à bas prix ou ouvrir des cantines à certains carrefours du port.

Quant à la mentalité des dockers, elle est tout autre que celles des travailleurs industriels. Leur dispersion et le changement constant des endroits où ils travaillent, empêchent que des liens permanents se nouent entre eux. C'est en partie leur ignorance mutuelle qui a permis, lors de la grande grève de l'an dernier, à six individus totalement inconnus de parcourir le port en vélo et de provoquer la cessation du travail, en criant simplement « c'est la grève ».

Sans doute, presque tous les dockers sont syndiqués. Mais leur inscription est surtout nominale. Les chefs voient rarement leur hommes perpétuellement dispersés.

Le système de l'embauchage porte aussi à la confusion. Le nombre des « dockers réguliers » est peu élevé. La grande majorité des travailleurs est embauchée au fur et à mesure des besoins créés par l'arrivée et le départ des navires, l'importance de leur chargement et déchargement.

Les embauchages ont lieu sur la voie publique, à des endroits désignés par la coutume. Les ouvriers qui désirent du travail s'y rendent des villages de la banlieue anversoise. C'est notamment la plaine Van Schoonbeke qui est le rendez-vous de ces dockers. Mais comme rien ne les protège contre le mauvais temps, c'est dans les cabarets voisins de ces lieux d'embauchage, que se font la plupart du temps, les engagements. Ceux qui ne trouvent pas de travail retournent chez eux, ayant perdu un temps précieux et leur argent. En effet, les cabaretiers sont les seuls, alors, à largement bénéficier de cet état de choses.

Pour corriger cette lamentable situation, on songe à organiser pour les dockers comme pour les marins, un bureau officiel d'enrôlement. Ce bureau centraliserait les besoins de main-d'œuvre. Des filiales seraient établies dans les agglomérations et villages où habitent de préférence les dockers. Par téléphone, le bureau central répartirait chaque matin, entre les filiales les demandes de dockers. On éviterait ainsi des déplacements aussi inutiles que désordonnés.

Il y a là, aussi bien pour les autorités que pour l'initiative privée, un vaste champ d'action. L'intérêt du bon travail au port est lié à l'intérêt des dockers. Bien organisés, bien soutenus, ceux-ci ne seront plus pour les communistes, une proie facile.

S...

Le savant Einstein aurait fait de nouvelles découvertes

Berlin, 12 janvier. — Le célèbre savant Einstein a remis à l'Académie prussienne des Sciences, un nouvel ouvrage qui constituerait un complément mathématique et physique de la théorie de la relativité.

L'ouvrage du professeur allemand aurait trait aux problèmes les plus intéressants de la physique et surtout ceux qui tendent à la fusion de la mécanique pure et de l'électrodynamique.

L'HIVER EN HOLLANDE

(Keystone View Co).

DEUX ENFANTS EN COSTUME NATIONAL PATINENT A SABOTS ET POUSSENT LE TRAINEAU SUR LEQUEL A PRIS PLACE LE PLUS JEUNE

Le coup d'État de Moukden

Tokio, 12 janvier. — Suivant des informations reçues de Moukden, le général Tang-Yu-Tyng aurait été exécuté par Tchang-Sueh-Liang, pour avoir mis Tchang-Sueh-Liang dans une situation difficile au sujet des négociations avec le Japon, sur la question des chemins de fer, pour avoir détourné vingt millions de dollars sur les fonds de l'arsenal, avoir comploté contre Tchang-Sueh-Liang qui, à la suite de la découverte du complot par les nationalistes, avait été chargé de prendre en main la situation, et, enfin, pour s'être opposé à ce que le drapeau nationaliste soit hissé en Mandchourie.

Tchang-Sueh-Liang a déclaré au consul japonais qu'il avait la preuve formelle de la culpabilité de Tang-Yu-Tyng. Il l'a assuré que son coup d'Etat ne mettait nullement en danger les relations avec le Japon.

Des perquisitions opérées au domicile des généraux, ont révélé l'existence de documents montrant qu'ils complotaient contre le maréchal. Ils fabriquaient secrètement vingt-neuf mille fusils à l'arsenal de Moukden.

COSTUME MOYENAGEUX

(Keystone View Co).

UN MUSICIEN DE LA GARDE SUISSE DU PAPE *dont le costume n'a pas varié depuis des siècles*

UNE BAGARRE SANGLANTE EN POLOGNE

TROIS TUÉS ET SOIXANTE-SIX BLESSÉS

Varsovie, 12 janvier. — Une bataille sanglante a eu lieu entre la police et des paysans du village de Batiatyoze, dans le district de Zolkvie, près de Zwoa.

Voici dans quelles circonstances les faits se sont produits.

Les paysans du village de Batiatyoze, occupés à transporter du bois d'une forêt à une scierie et non payés jusqu'ici (2 zlotys par voiture, exigèrent 18 zlotys. Les industriels refusèrent. Cependant, grâce à l'intervention des autorités, un accord intervint sur la base de 12 zlotys.

Cet accord fut accepté par les paysans de tous les villages, excepté par ceux de Batiatyoze. Des bagarres étant produites entre les chômeurs et les autres ouvriers, des escortes de police ont été adjointes aux transports de bois.

Ces derniers, leur passage à Batiatyoze, ont été accueillis à coups de pierres.

La police invita les chômeurs à se retirer, pour toute réponse ceux-ci attaquèrent les policiers à coups de bâtons et de pierres. Les attaques ne cessant pas, malgré un coup de feu tiré en l'air par les policiers, ces derniers durent faire usage de leurs armes pour disperser la foule. 5 personnes furent tuées et 6 blessées.

Quelques agitateurs du parti Sanacja furent arrêtés et l'ordre rétabli.

On trouve bâillonnée dans un taxi une fillette de treize ans...

Paris, 12 janvier. — M. Deroux, garagiste à Livry-Gargan, trouvait dans son garage, une fillette de 13 ans, garrottée et bâillonnée dans un taxi.

La fillette a déclaré se nommer Etiennette Lepoulard, habitant chez ses parents à Paris. Elle a d'abord prétendu qu'elle avait été enlevée mercredi soir, à sa sortie de l'école, par des jeunes gens qui l'auraient garrottée et déposée dans le taxi où on l'avait retrouvée.

Conduite devant le commissaire de police de Livry-Gargan, la fillette, après un long interrogatoire, a reconnu que ses premières déclarations étaient mensongères.

Elle a ajouté que, mercredi soir, pour ne pas avouer un mauvais classement à l'école, elle n'était pas rentrée, qu'elle avait erré le lendemain à Rosny-sous-Bois et à Villemomble, et que le soir elle s'était garrottée pour faire croire à un enlèvement.

M. Henry Chéron est souffrant

Paris, 12 janvier. — Souffrant d'un refroidissement assez sérieux, et fatigué par le gros effort qu'il a fourni au cours de la discussion budgétaire, M. Henry Chéron s'est vu contraint de garder la chambre aujourd'hui. L'indisposition dont souffre le ministre des Finances n'a cependant aucun caractère de gravité. Il a, d'ailleurs, conservé la haute direction des services de son département, et ses collaborateurs immédiats l'ont fidèlement tenu au courant des conditions dans lesquelles s'est déroulé le débat d'hier après-midi.

Marthe Hanau affirme qu'elle a versé un million à Amar

M. HANAU PORTE PLAINTE CONTRE M. ANQUETIL POUR EXTORSION DE FONDS

Ce fut une confrontation particulièrement grave, vendredi, au cabinet de M. Giard.

Toute une armée d'avocats : Me Dominique et Biboud, Mes Thaon, Gunniche, Craissac et Sisco; Me Jean Dars, enfin, pour assister Mme Hanau, Anquetil et Nimeun Amar.

Confrontation si grave et si serrée qu'Amar, à bout de forces, demanda au juge à se retirer, ce qui n'empêcha pas la confrontation de continuer devant l'infatigable magistrat instructeur.

La première partie fut surtout un duel entre Anquetil et Amar, Amar affirmant n'avoir jamais reçu les 150,000 francs qui auraient été la rançon de son arrestation.

Puis une longue scène entre Anquetil et Mme Hanau qui a porté plainte contre lui pour extorsion de fonds.

Me Thaon étant intervenu pour faire observer que Mme Hanau ne pourrait pas prétendre que les 250,000 francs versés pour l'installation de la banque Arly sont encore un chantage, alors qu'Anquetil a déjà versé 12,000 francs d'aménagement.

— C'est un chantage comme les autres, Anquetil, que ce soit pour son contrat de 500,000 francs, par les 180,000 des locaux de la place de la Bourse, par les 125,000 que je lui ai remis par traction de la main à la main avant le 15 novembre, par les 150,000 remis par l'intermédiaire d'Amar, mais toujours tout chantage.

Et d'une voix décisive, elle ajoute :

— Je trouve inutile de répondre aux questions posées par Anquetil, car ces affaires de chantage sont de nature à créer une atmosphère préjudiciable à mes intérêts en déterminant un lien trop étroit entre les affaires annexes de chantage et la prévention dirigée contre moi comme administrateur de « la Gazette du France ». Je considère que la tonction de toutes ces affaires est susceptible de créer une confusion regrettable. C'est pourquoi je me décide à déposer une plainte contre Anquetil, Amar et tous les autres pour extorsion de fonds.

— Jamais je ne vous ai fait chanter, riposte Anquetil. Si Lazare-Bloch était là, il témoignerait de la correcte de nos relations avec Mme Hanau.

La confrontation semble finie, cependant Me Hanau se ravise.

— Rétrécissons cette affaire, dit-elle, je porte plainte seulement contre Amar.

Et Me Dominique en précise la raison.

— Il n'est pas douteux, d'ailleurs, qu'Amar a été l'agent matériel du chantage. C'est à la justice qu'il appartiendra de rechercher s'il a été de mauvaise foi et s'il en a été le bénéficiaire.

ANQUETIL CONFONDU PAR LE COULISSIER PACQUEMENT

M. Giard, juge d'instruction, a entendu samedi matin M. Pacquement, coulissier, mis en cause hier par MM. Anquetil et Amar. Celui-ci a confirmé dans les grandes lignes les déclarations faites par Amar, à savoir qu'il avait remis à ce dernier deux chèques, l'un de 10,000 francs, l'autre de 15,000 francs destinés à M. Anquetil. M. Pacquement voulait faire cesser une campagne de « La Rumeur » contre certaines valeurs qu'il prenait auprès de ses clients. M. Pacquement a également ajouté qu'il avait postdaté son chèque et ne l'avait mis payable qu'au 31 janvier, afin d'être certain que la campagne cesserait.

Le magistrat a également reçu la déposition d'un employé de la « Gazette du France », M. Patusset, qui ne lui a rien apporté de nouveau.

UNE NOUVELLE CONFRONTATION ENTRE Mme HANAU ET AMAR

M. Giard, juge d'instruction, a repris cet après-midi, la confrontation interrompue hier par suite d'un malaise de Nimeun Amar, et qui opposait Mme Hanau et celui-ci. Il est probable que Me Georges Anquetil ne sera pas entendu, au cours de cette nouvelle audition des deux inculpés.

Extraits l'un de la Santé, l'autre de Saint-Lazare, les deux inculpés ont été introduits dans le cabinet du juge un peu après 14 h. La confrontation a commencé à 14 h. 30, en présence de Me Dominique et Biboud, défenseurs de la « présidente », et Jean Dars, avocat d'Amar.

UNE PROTESTATION DE LA « PRÉSIDENTE »

La confrontation de Mme Hanau et d'Amar commencée dès 14 h. 30, ne s'est terminée qu'à quelques minutes avant 20 heures.

A peine la « présidente » était-elle rentrée dans le cabinet du juge, qu'elle déclara avoir une déclaration à faire et, malgré les protestations de M. Giard, Mme Marthe Hanau donna lecture du court plaidoyer « pro domo » suivant :

Je proteste contre les campagnes de presse qui se poursuivent en entraînant l'instruction sur des voies détournées aveuglant ainsi l'opinion publique et faussant à ses yeux la situation matérielle de la « Gazette du France ». Les intérêts considérables de la clientèle réelle sont ainsi méconnus, les uns s'affolent, les autres se suicident. Or, ils devraient savoir que l'actif est là, très important. Les milliers de clients de la « Gazette du France » dont elle est la propriété, devraient s'unir sans retard. S'ils agissent, ils ne perdront rien. S'ils tardent ils ne perdront pas tout, mais ils perdront beaucoup. Je lutte, moi, de toutes mes forces, mais je suis réduite évidemment à une quasi-impuissance. C'est donc aux intéressés à se défendre énergiquement.

J'espère qu'ils comprendront, eux comme la justice, ma protestation et mon appel.

UN MILLION QU'ON NE RETROUVE PAS

Une fois cette pièce enregistrée, M. Giard a commencé à poser ses questions. Il voulait éclaircir la question du million.

— Après être allée, a demandé M. Giard à Marthe Hanau, à la « Gazette du France », vous vous êtes fait conduire chez M. Audibert. Aviez-vous dans votre serviette le million provenant de vos prélèvements des 22 et 29 novembre, dans la caisse de la « Gazette »?

Et Mme Hanau de répondre très clairement :

— Je vous l'ai dit, je le répète.

M. Giard. — Et quand vous êtes partie de chez M. Audibert avec M. Amar, l'aviez-vous encore?

Mme Hanau. — Je confirme mes précédentes déclarations.

M. Giard. — Etiez-vous attendue à déjeuner chez M. Dumay?

Mme Hanau. — Non. J'avais rendez-vous avec M. Dumay pour la fin de la matinée; mais je suis restée à déjeuner rue du Dôme.

M. Giard. — Et quand le chauffeur est revenu vous prendre, à 15 h. 30, aviez-vous encore le million?

Mme Hanau. — Non, d'après mes déclarations antérieures.

M. Giard. — En somme, ce million a disparu, dites-vous, entre votre départ de chez M. Audibert et votre départ de la rue du Dôme?

Mme Hanau. — Oui; je l'avais remis à Amar durant le trajet du boulevard Saint-Michel à l'Etoile.

M. Giard. — Où est votre chéquier?

Mme Hanau. — Il se trouvait le lundi, veille de mon arrestation, dans le tiroir central de mon bureau. Il vous sera facile de le retrouver.

Une longue discussion s'engage. Il s'agit de préciser quel était le modèle du chéquier. Après un long effort de mémoire, Amar arrive à déclarer : « C'était un chèque de petit modèle. » Et Mme Hanau de dire : « Mon carnet de chèque était d'assez grand modèle. Faites vérifier. » Comme Mme Hanau, Amar est d'avis pour demander que l'on recherche le chéquier dans les scellés.

M. Giard. — Non, il n'y est pas.

Me Jean d'Ars, défenseur d'Amar, intervient à ce moment. Il fait remarquer l'intérêt qu'il y aurait à comparer le chéquier de Mme Hanau avec son compte à Boulogne.

Me Dominique a une question à poser à Amar.

— Comment se fait-il que le 27 et le 28 novembre et jusqu'au 16 juin, vous n'avez fait allusion qu'à un million à verser au « Journal » et non à des paiements partiels. Pourquoi n'avez-vous pas parlé également du chèque de 200,000 fr. Le 28, vous vous êtes contenté de faire allusion à une conversation que vous aurez eue le lendemain avec Mme Hanau.

Amar. — Je ne suis [illegible] le samedi que je [illegible] avec M. Gaston Vidal.

M. Giard. — Pourquoi ne l'avez-vous pas payé le 27 de ce paiement par traction?

Amar. — Parce que ce jour là j'étais témoin et j'avais peur de me compromettre.

M. Giard. — Mais le « Journal » n'en a jamais parlé également.

La « Présidente » est ensuite reconduite à la prison. Avant, elle déclare se constituer partie civile sur la plainte contre Anquetil et tous autres.

Lundi, interrogatoire sur le fond de Lazare-Bloch.

UNE PLAINTE DE M. GASTON VIDAL

Paris, 12 janvier. — M. Gaston Vidal vient d'assigner devant le tribunal correctionnel, en 200,000 francs de dommages-intérêts, M.

Une cérémonie originale à Bruxelles en l'honneur de Manneken-Piss

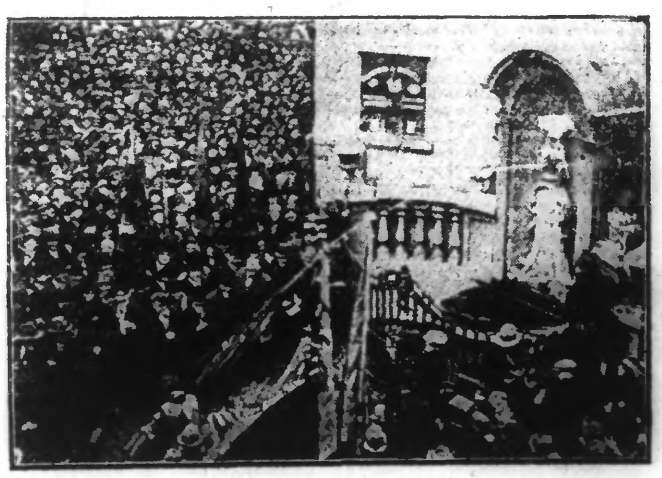

Le fameux petit bonhomme de Bruxelles, Manneken-Piss, vient d'être nommé solennellement Gilles de Binche. Le voici arrosant la foule pendant la cérémonie... vestige des farces flamandes d'autrefois.